ADméd
AGRICULTURES DURABLES EN MÉDITERRANÉE

Olivier Fouquet, Domaine des Pierres bleues, Villerouge-Termenès (11)

L'enherbement naturel permanent, un atout pour la fertilité des vignes et la protection de l'environnement

« J'ai mis en place un enherbement permanent sur mes parcelles, pour un bon développement de la vigne : il maintient le sol, participe à le rendre vivant, et préserve l'humidité. »

Contexte

- Exploitation reprise en 2008 et menée en AB depuis.
- 6 ha de vigne sur dominance de schistes : 1 ha de blanc (Roussanne) et 5 ha de rouge (Syrah, Grenache)
- Rendement moyen de 20 hl/ha, production en cave particulière, vente directe au caveau et en circuits courts (caviste, épicerie, boutique de producteurs)
- 1 UTH.

Implanter l'herbe

« L'enherbement de la vigne consiste à maintenir et à entretenir un couvert végétal, naturel ou semé, entre les rangs et autour de la parcelle. » (ITAB)

Les parcelles du domaine étaient menées auparavant avec un désherbage chimique systématique. Dès son installation en 2008, Olivier Fouquet choisit de passer à un **enherbement naturel sur la totalité de ses parcelles**. En ayant travaillé sur des vignobles en conventionnel, il a constaté que le labour entraînait une érosion des sols notamment en cas de fortes pluies. Il a même vu des vignerons importer de la terre pour remplacer la terre perdue.

L'enherbement se fait de manière naturelle : par dissémination aérienne ou par les animaux. Olivier Fouquet privilégie la mise en place d'un couvert d'herbacées composé de graminées et de légumineuses. A proximité des pieds de vigne, le couvert doit être davantage surveillé lors de vents forts, car sa hauteur et ses mouvements peuvent abîmer les feuilles et les grappes en formation.

Pour stimuler et accompagner cet enherbement, il apporte tous les ans 0,5 t d'engrais organique (type Bochevo 4.2/8.2/5) par hectare. Depuis 2012, il complémente aussi par du compost de fumier caprin provenant d'un élevage voisin de 80 chèvres.

Depuis son arrivée, il a observé une augmentation progressive de la quantité d'herbe sur les parcelles. Il a aussi observé que les pieds de vigne semblent s'habituer progressivement aux conditions drastiques qui leur sont imposées.

Atouts

- Limite l'érosion, le ruissellement, l'entrainement des résidus phytosanitaires vers les cours d'eau
- Diminue la sensibilité à la pourriture grise
- Favorise la recharge en eau des sols
- Améliore la portance du sol
- Améliore le taux de matière organique des sols
- Favorise la vie des sols / la biodiversité

Contraintes

- Concurrence de l'herbe sur la vigne : hydrique notamment
- Risque de gel au printemps accru en zones gélives
- Risque de carence azotée des moûts

d'après X.Delpuech (IFV)

L'eau sur l'exploitation et ses environs

Pluviométrie de 600 mm en moyenne sur une année, concentrée au printemps et en automne.
Le sol est à dominance de schistes mais avec des différences marquées selon une diagonale : partie haute des terres plus argileuse et partie basse plus caillouteuse et pauvre en argile. En l'absence de ressource en eau exploitable sur le domaine, les vignes ne sont pas irriguées.

Contrôler la croissance de l'herbe

Depuis l'hiver 2011, 9 brebis pâturent dans les vignes de décembre à mars, c'est-à-dire hors de la période de végétation (pas de chèvres de peur qu'elles n'attaquent les pieds de vigne). Elles permettent la maitrise du couvert herbacé, la dissémination des graines, sans abimer les pieds de vigne.

L'herbe est aussi tondue : broyeur dans les inter-rangs et tondeuse interceps plus débroussailleuse sous les rangs. L'apparition des premières feuilles de vigne est un indicateur du moment opportun pour la première coupe. La deuxième coupe, qui dépend du taux de repousse du couvert herbacé, s'effectue 1 à 2 mois après la première : avant 15 cm de hauteur. Trop tôt, le vigneron aura plus de deux coupes à faire dans la saison. Trop tard, l'herbe risque de prendre le dessus et retarder le développement des vignes.

Les ligneux et vivaces (chêne et ronce notamment) sont éliminés systématiquement car trop concurrentiels pour le développement des vignes et gênants pour le passage des machines.

Des pratiques liées aux types de sol et aux objectifs de production...

Les choix d'Olivier Fouquet sont spécifiques à ses contraintes et objectifs : sols superficiels, faibles rendements et forte valorisation. Dans d'autres situations, la gestion de l'enherbement sera différente.

La composition et la densité de l'enherbement dépendent de l'environnement (cultures, garrigues, forêt, etc...) et du type de sol de la parcelle. Par exemple, l'herbe se développe plus difficilement sur un sol un peu sableux. Chez Olivier, sur les parcelles très caillouteuses, l'herbe se développe très peu même après cinq années, alors que sur les zones les plus argileuses, le volume d'herbe augmente chaque année sans diminuer la vigueur de la vigne.

Inscription dans une démarche globale

Le vignoble est isolé avec de la garrigue autour. Il subit ainsi peu de pression vis-à-vis d'autres vignobles (maladie et traitement), mais il peut subir des pressions venant du milieu environnant (herbes indésirables).

> *« Il faut du temps pour qu'un équilibre se mette en place et il faudra encore quelques années avant d'en tirer des conclusions. »*

Ressources

Olivier Fouquet

Domaine des Pierres-bleues, 11330 Villerouge-Termenès - Site web : http://olivierfouquet.hautetfort.com/
Tél. : 06 20 35 38 45

Florian Celette - 2007. 'Dynamique des fonctionnements hydrique et azoté dans une vigne enherbée sous le climat méditerranéen'. Thèse de docteur de montpellier supagro, Ecole Doctorale: BSIAE

Bernard Genevet & Florent Boutin. 'Enherbement spontané et concurrence : Bilan de 5 années d'étude en Vallée du Rhône'. Vignobles et conduite de la vigne, p32-37.

Eric Chantelot. 'L'enherbement de la vigne'. TECHN'ITAB viticulture.

Christian Gary & François Lelièvre. 2006. 'Une stratégie de protection des sols aux effets complexes : l'enherbement' Campus Agro-Inra Montpellier, Vigne, sol et environnement une rencontre profession-recherche en Languedoc-Roussillon

Fiche réalisée par la FRCIVAM LR

Fédération Régionale CIVAM Languedoc-Roussillon
Anne-Sophie ROBAST : 04 67 06 23 40
ad.frcivamlr@gmail.com

Mené en partenariat avec le GRCIVAM PACA

Groupement Régional CIVAM PACA
Mathieu ESPERT : 04 90 78 35 39
m.espert.civampaca@gmail.com

Fiche réalisée en 2013 avec le soutien de :

Actions d'accompagnement financées par :

Projet soutenu par Fondation de France